



Projet Associatif

2026 / 2030

L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques,
Une association apprenante, engagée et responsable !
Pour rendre possible les possibles.

 Adapei des Pyrénées-Atlantiques BP 80123, 105 avenue des Lilas, 64001 Pau Cedex

 Tél. : 05 59 84 64 89

 siege.contact@adapei64.fr

 www.adapei64.fr

Les établissements et services

1 PAU

SESSAD et UE Autisme
Les Petits Princes

SESSAD Projet de Vie
Sesips : IME, SESSAD,
DITEP

ESAT Le Hameau
MAS Lou Caminot
SAVS SIFA
(rattaché au PSAT)

Centre de Formation
et de Recherche

2 LESCAR

ESAT SAJ Colo-Coustau
EANM du Bialé
DAR Laü

3 BIZANOS

IME UA Geogette Berthe
SESSAD Geogette Berthe
EANM du Clos Fleuri

4 IDRON

ESAT Alpha

5 RONTIGNON

MAS Domaine des Roses

6 SAUVAGNON

EANM de Sauvagnon

7 OLORON STE MARIE

IME L'Espoir
ESAT SAJ St Pée
Foyer René Gabe
MAPHA René Gabe
Foyer de vie du Gabarn
FAM du Gabarn
SAVS SIFA
(rattaché au PSAT)

8 ACCOUS

Foyer de vie d'Accous

9 ESPIUTE

ESAT Château d'Espaute
Foyer d'hébergement
Foyer de vie d'Espaute
MAPHA l'Arrissoulet

10 BAIGTS DE BÉARN

ESAT Château Bellevue
Foyer Château Bellevue
MAPHA Arrayo

11 ORTHEZ

IME Francis Jammes
SESSAD Francis Jammes
ESAT Christian Lanusse
Foyer de la Virginie
Foyer de vie de la Virginie

12 SALIES DE BÉARN

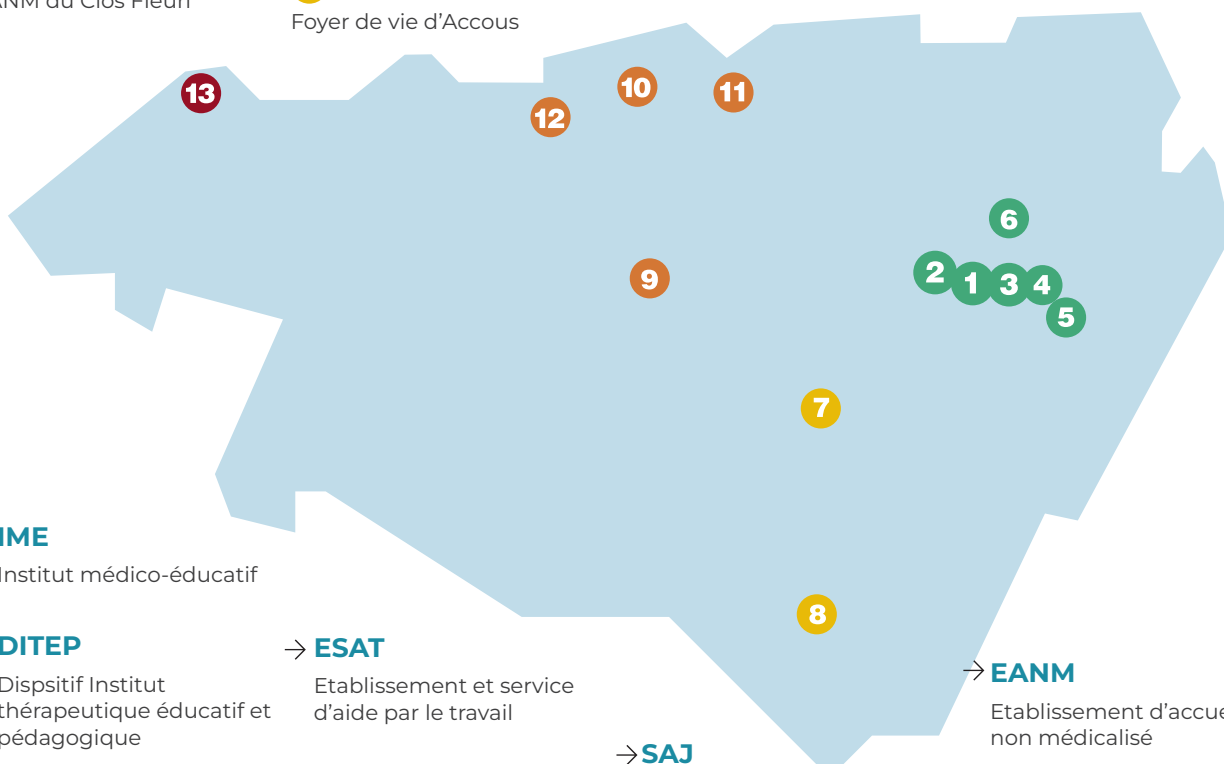
SAVS SIFA (rattaché au PSAT)

13 ANGLET

SAVS SIFA (rattaché au PSAT)

SUR TOUT LE DÉPARTEMENT

Plateforme
Emploi Accompagné
Pôle Services et Appuis
Transversaux (PSAT) :
- Maison des Assistants
de Service Social
- Equipe mobile autisme ESAT
- Coordination de parcours
- Coordination de santé



→ IME

Institut médico-éducatif

→ DITEP

Dispositif Institut
thérapeutique éducatif et
pédagogique

→ SESSAD

Service d'éducation
spéciale et de soins à
domicile

→ UE

Unité d'enseignement
externalisée

→ ESAT

Etablissement et service
d'aide par le travail

→ SIFA

Service d'insertion
par la formation et
l'accompagnement

→ SAVS

Service
d'accompagnement à la
vie sociale

→ SAJ

Service d'accueil de jour

→ FAM

Foyer d'accueil médicalisé

→ MAS

Maison d'accueil
spécialisée

→ EANM

Etablissement d'accueil
non médicalisé

→ MAPHA

Maison d'accueil pour
personnes handicapées
âgées

→ PSAT

Pôle Services et Appuis
Transversaux

Pour une présentation plus complète de nos établissements et services : www.adapei64.fr

Projet Associatif

2026 / 2030

L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques,
Une association apprenante, engagée et responsable !
Pour rendre possible les possibles.

Association n°1895 déclarée le 16/06/62 et affiliée à l'Unapei
Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 30 août 1963

Projet associatif validé lors du Conseil d'Administration du 17 mars 2026,
suite à la consultation du CSE du 23 février 2026.

Edito	5
Préambule	8
Introduction	10
Nos valeurs et principes	15
Nos missions	21
Nos orientations stratégiques	24
Orientation 1 : Consolider et faire évoluer la culture associative dans un environnement en mutation	26
Orientation 2 : Réinventer et adapter notre militance	28
Orientation 3 : Relever le défi inclusif	31
Orientation 4 : Accompagner et personnaliser les parcours de tous, tout au long de la vie et dans une logique d'autodétermination	33
Orientation 5 : Rester curieux pour expérimenter et innover	36
Orientation 6 : Rendre nos métiers plus visibles et attractifs	39
Orientation 7 : Développer des coopérations au service des orientations de l'association	42
Qui sommes-nous ?	44
Glossaire	53

Edito



Chers Parents, Amis, Personnes Accompagnées,
Professionnels,

Cette année 2026, s'ouvre sur un nouveau projet associatif qui sera notre cap pour 5 ans.

Cette année sera intense car d'autres événements majeurs vont nous impacter :

D'une part, le CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) qui sera renégocié pour nous procurer (nous l'espérons) les moyens de mettre en œuvre nos actions, nos projets et assurer un accompagnement de qualité à nos proches.

D'autre part, les évaluations externes qui devraient nous donner des pistes d'amélioration pour nous aider à toujours être plus efficaces et dans la qualité.

Enfin, et sur la base de ces deux documents maîtres, les projets d'établissements seront réécrits.

Ce projet associatif **reprend les orientations stratégiques des précédents projets associatifs**. Elles ont été validées par la dernière assemblée générale et **restent plus que jamais d'actualité dans un contexte de mutation profonde de notre secteur** :

- Transformation des ESAT.
- Droits nouveaux étendus pour les personnes accompagnées.
- Serafin PH avec un nouveau mode de tarification.

J'en passe...

Une nouveauté : l'inscription de ce projet dans la démarche RSO

(Responsabilité Sociétale des Organisations) avec une déclinaison de ses 5 piliers dans chaque orientation stratégique (économique, gouvernance, social, sociétal, environnemental).

Notre slogan évolue mais reste attaché à son sens profond. Il devient « Une Association apprenante, engagée et responsable pour rendre possible les possibles ».

Une autre constante de ce projet : le principe de l'Autodétermination que l'on retrouve dans les 7 orientations stratégiques.

Un accent fort a été mis sur les deux premières orientations qui sont notre ADN, notre cœur d'actions : la culture associative et la militance.

Certes, nous sommes gestionnaires mais que seraient les établissements, les pratiques sans des parents garants de la qualité des accompagnements ?

Je voudrais rappeler ici les valeurs inscrites au projet et que nous demandons à tous d'avoir présentes, parmi elles : « **humanisme et tolérance** ».

Que signifient-elles dans notre monde incertain et menaçant dans un contexte quotidien qui souvent la piétine ?

Nos valeurs, nous devons les défendre, les faire vivre envers et contre tout.

Elles ne sont pas que des effets d'annonce, elles passent, doivent passer, si cela n'est déjà fait dans le quotidien et chacun doit en être imprégné.

Nous voulons être et rester une association forte et militante.

Pour cela, il est impératif de nous mobiliser, de nous remobiliser face au désengagement constaté des familles.

Il en va de la pérennité de notre mouvement, de notre association ; sinon que sera ce « après nous » qui nous inquiète, si de jeunes parents ne s'impliquent pas pour prendre le relai ?

Nous devons tous, familles, amis, professionnels et personnes accompagnées, être des ambassadeurs de notre cause.

Pour terminer, je voudrais ici **remercier les 100 personnes qui ont réfléchi, cherché des idées, des pistes nouvelles pour écrire ce projet**, que ce soient des familles, des amis, des personnes accompagnées ou des professionnels.

Un **merci particulier à ceux qui participent à l'évaluation 2 fois par an de l'état d'avancement des actions déclinées dans le projet associatif**. Elle permet de mesurer le travail accompli pour en rendre compte au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale, sachant que ce projet sert aussi chaque année à construire la feuille de route associative.

C'est encore un projet ambitieux qui donne la mesure de notre dynamisme. Oui nous rendrons « Possible les Possibles dans l'engagement et la responsabilité ».

Anne-Marie CAVRET,
Présidente de l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques

Un slogan

qui évolue !

Forte de son engagement dans une logique de responsabilité sociétale, l'Adapei des Pyrénées Atlantiques a décidé de faire évoluer son slogan qui était « Une Association apprenante ! Pour rendre possible les possibles », et de le compléter des notions d'engagement et de responsabilité.

La « commission RSO » de l'Association a proposé au Conseil d'Administration, qui l'a validé, ce nouveau slogan :

**« L'Adapei des Pyrénées Atlantiques,
Une association apprenante, engagée et responsable !
Pour rendre possible les possibles »**

Préambule

Une fois encore, nombreux sont celles et ceux qui ont répondu présents pour travailler la réécriture de ce Projet Associatif.

Plus de 100 personnes ont contribué de près ou de loin à produire ce document.

Personnes accompagnées, administrateurs et salariés se sont investis avec enthousiasme aux différents temps de travail qui ont cadencé la production de ce nouveau Projet Associatif.

Merci à vous tous !

Vos précieuses contributions ont permis d'apporter **un regard objectif sur notre association**, nos forces, nos faiblesses mais également sur tout le travail qu'il nous reste à accomplir. Nous n'avons pas la prétention de dire que la mise en œuvre de l'ensemble des orientations proposées dans ce projet permettra d'atteindre nos ambitions, mais nous sommes convaincus qu'elles nous permettront de progresser, de faire bouger les choses, d'œuvrer au mieux « vivre ensemble » et, bien sûr, de mieux accompagner.

Ce projet, comme les précédents, **doit faire « référence » au sein de l'association**. Il doit servir de guide à l'ensemble de nos actions et ses valeurs et principes doivent habiter notre quotidien.

Enfin, pour régulièrement mesurer le chemin parcouru ces 5 prochaines années et afin de nous assurer que nous avançons et travaillons conformément aux attendus du présent projet, **nous avons décidé de maintenir le « Comité de suivi du projet associatif »**. Cette instance, qui sera renouvelée pour les 5 années à venir, sera garante de la mise en œuvre concrète des orientations de ce projet. **Composé de la « triple expertise », personnes accompagnées, administrateurs et professionnels, ce comité se réunira deux fois par an pour faire un état des lieux précis de l'avancement des actions** programmées dans une feuille de route annuelle.

Introduction

Une nouvelle fois, la volonté de l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques est de rester cohérente avec le cap fixé depuis des années.

Ce nouveau projet s'inscrit donc pleinement dans la continuité du précédent.

En effet, les valeurs et orientations portées dans le Projet Associatif 2021 2025, restent totalement d'actualité.

Bien entendu, elles ont été questionnées et révisées au regard de tout ce qui est entrepris ou mis en place par l'association, mais aussi à la lumière des incertitudes inhérentes à l'instabilité de notre environnement.

Apprendre des autres

mais aussi, apprendre aux autres

Une de nos ambitions premières est de **poursuivre le développement d'une « association apprenante »** dans laquelle **tout le monde peut prendre pleinement sa part**, dans laquelle chacun peut trouver des espaces facilitateurs pour « apprendre des autres et apprendre aux autres » **et participer à la construction de l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques de demain.**

La valorisation des compétences et la volonté de bâtir une organisation qui permet à chacun de grandir, continuent de s'inscrire au « fronton » de notre association.

Voir « l'autre en situation de compétence » : une commande réaffirmée !

L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques affirme que chacun, quelle que soit sa place dans l'association ou dans son environnement, possède des compétences et peut les partager. Elle invite donc l'ensemble des parties prenantes de l'association à capitaliser sur ces compétences, à les valoriser et à les promouvoir. C'est dans cet esprit qu'il convient d'aborder notre environnement, mais surtout d'accompagner les personnes vivant avec un handicap, leurs proches, et les professionnels œuvrant à leurs côtés.

Projet associatif 2021 - 2025

Notre empreinte,

notre responsabilité

Si le précédent Projet Associatif évoquait le sujet, l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques a aujourd'hui choisi **d'affirmer l'importance de son action** sur le département des Pyrénées-Atlantiques et plus largement **sa place d'acteur socio-économique local et engagé** ! Son périmètre d'intervention, le nombre de ses parties prenantes, sa surface financière, ses projets... font de notre association une entité qui, à l'échelle de son territoire d'intervention, a un impact important sur son environnement.

Si ce positionnement nous honore, il nous oblige à maintenir une démarche d'exemplarité, en étant conscients de notre empreinte, et donc de notre responsabilité.

L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques a donc décidé de structurer toute son action autour d'une logique qui englobe l'ensemble de nos ambitions :

la « Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) » !

Sur la base d'un modèle affirmant que la responsabilité sociétale d'une organisation s'appuie sur 5 piliers essentiels à son bon fonctionnement (Pilier Sociétal, Pilier Social, Pilier Gouvernance, Pilier Economique, Pilier Environnement), nous avons construit une politique associative qui inclut l'ensemble de nos missions et responsabilités.

Pour l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques,
la RSO c'est, individuellement et collectivement :



- Avoir **conscience des enjeux sociétaux et environnementaux**
- **Prendre en compte ces enjeux dans le pilotage de l'association**, dans la déclinaison de tous ses projets **et dans le quotidien** des établissements et services.
- S'engager à **devenir plus responsable** dans la société, pour les humains et l'environnement.



Pilier Sociétal :

C'est considérer toutes les parties prenantes physiques et morales impliquées, impactées par les activités et potentiellement impactantes pour l'Adapei des PA et tendre à la satisfaction de leurs attentes. Pour cela, on pense aux personnes accompagnées, leurs proches, aux partenaires... C'est aussi prendre en compte le contexte sociétal global et s'inscrire dans la dynamique de son territoire.



Pilier Gouvernance :

La gouvernance est le système par lequel l'association prend des décisions et les applique en vue d'atteindre ses objectifs. Il est de réfléchir :

- À la façon dont les décisions sont prises (transparence, prise en considération des personnes qui seront concernées par la décision, leur a-t-on demandé leur avis ?...)
- À ce qu'elles reflètent les attentes de toutes les personnes autour de la table (parties prenantes)
- À ce qu'elles prennent en compte les piliers de la RSO
- Comment et à qui elles seront communiquées



Pilier Social :

Il s'intéresse aux salariés de l'organisation notamment aux relations et aux conditions de travail : à la santé et la sécurité au travail, au climat social, à la communication interne, au management, à la montée en compétences et l'évolution professionnelle, la qualité de vie au travail de manière générale.



Pilier Economique :

Le pilier économique vise la juste utilisation des ressources, adaptées aux besoins, pour diminuer les coûts. On parle de la politique achat durable et responsable avec un raisonnement en termes d'impact environnemental et social et non plus seulement en termes de prix.



Pilier environnemental :

L'approche environnementale vise la limitation des nuisances et des pollutions, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, l'étude et la réduction des consommations énergétiques, l'organisation de la mobilité (les transports), ...

Un environnement

en mouvement

En 2026, dans le cadre de la révision d'un Projet Associatif, **comment ne pas être percuté par l'émergence des nouvelles technologies ?**

Elles fleurissent ici et là, et ce dans de nombreux domaines.

Que ce soit au niveau des services supports ou de l'accompagnement, de nouveaux outils, souvent portés par des « Intelligences Artificielles » nouvelles, se proposent à nous. Il nous faudra être attentifs et proactifs pour analyser leurs impacts, et **nous les approprier à bon escient**.

Enfin, 2 enjeux majeurs :

La pérennité économique de l'association :

Il est indispensable de **maintenir un équilibre financier** qui nous permettra d'envisager l'avenir avec un maximum de sérénité.

Le secteur social et médico-social vit une crise importante de financement ; des réformes de tarification (Serafin PH) ou de fonctionnement (Nouvelle Convention Collective Unique Etendue ?) sont annoncées ; des restructurations dans les politiques publiques de pilotage du secteur sont évoquées... Il sera donc fondamental pour l'association d'**anticiper au maximum ces évolutions et difficultés afin de maintenir notre capacité à bien accompagner** un maximum de personnes sur le territoire.

La crise actuelle d'attractivité des métiers de

l'accompagnement qui impacte déjà nos organisations et fonctionnement et pour laquelle il faut, à l'échelle du secteur comme en interne, tenter d'apporter des solutions...

7 orientations

stratégiques

Forts de ces constats et engagements, **7 orientations stratégiques guideront nos actions dans les mois et années à venir :**

- des **orientations au service de notre volonté de rester une association familiale, forte et militante ;**
- des **orientations pour travailler à toujours mieux accompagner les personnes**, et ce, dans des logiques inclusives, d'autodétermination et partenariales ;
- sans oublier l'**importance d'œuvrer à proposer aux professionnels de l'association les meilleures conditions possibles**, car sans leur investissement au quotidien, rien ne pourrait se faire !

Nos valeurs et principes

En premier lieu, l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques réaffirme son unicité sur le département. Quel que soit notre lieu de vie, notre statut, **nous faisons tous partie de la même association**. Il est important de le revendiquer et de travailler à ce que tous ses membres en partagent les valeurs.

En tant que **Mouvement familial**, l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques affirme que toute **personne en situation de handicap** est avant tout un **citoyen** à part entière, détenteur des **mêmes droits fondamentaux** et redevable des **mêmes devoirs** que l'ensemble de la société. Cette citoyenneté pleine et entière constitue le socle de notre engagement associatif.

Dans ce cadre, l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques reconnaît à chaque personne le droit inaliénable de se construire avec son histoire singulière, d'affirmer ses choix de vie, d'exercer son pouvoir d'agir et d'influer sur son avenir avec l'appui d'un accompagnement familial et professionnel respectueux de son autodétermination.

Un projet soucieux de répondre à de nouveaux besoins

L'**évolution des besoins** nous conduit à **développer notre expertise auprès de personnes en situation de vulnérabilités multiples** - ces personnes qui cumulent handicap et/ou autres fragilités (précarité sociale, troubles psychiques, rupture familiale...) - ainsi qu'**auprès des personnes vieillissantes** dont l'accompagnement spécifique lié au grand âge constitue un enjeu majeur pour les années à venir.

Ces orientations guident notre action quotidienne et fondent notre ambition : faire de l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques une association toujours plus ouverte, militante et innovante, au service du «vivre ensemble».

Nos valeurs

Humanisme

et tolérance

« Accueillir chaque personne dans toutes ses dimensions, reconnaître sa singularité et construire ensemble une société enrichie par la diversité des parcours et des différences. »

Respect

et dignité

Garantir à chaque personne la reconnaissance de sa valeur intrinsèque, respecter ses choix de vie et l'accompagner avec considération à chaque étape de son parcours.

Esthétisme

et sécurité du cadre de vie

« Offrir des environnements chaleureux, adaptés et sécurisants qui favorisent le bien-être et permettent à chacun de se projeter et de développer ses potentiels pour rendre possible les possibles. »

Exemplarité

et transmission

« Chacun peut incarner une image référente. Si cela honore, cela oblige. L'exemplarité participe aux transmissions de compétences, de savoir-faire et de savoir-être »

Valorisation de la personne

et de ses potentiels

« Reconnaître et révéler les compétences de chaque personne en lui faisant confiance, en croyant en ses capacités et en créant les conditions pour qu'elle puisse les exprimer pleinement. »

Solidarité vis-à-vis des familles

et des personnes accompagnées

« Développer des relations fondées sur l'entraide, l'écoute active, le partage d'informations et l'accompagnement dans un climat de confiance, de sérénité et de bienveillance réciproque. »

Citoyenneté

et accessibilité

« Agir pour que chaque personne trouve sa juste place dans la société et puisse accéder, sans discrimination, à l'ensemble des droits et des espaces qui fondent la vie en collectivité. »

Nos principes

› Principe d'**apprenance**

« L'association affirme sa volonté de créer une véritable organisation apprenante au service des personnes en situation de handicap et de leur famille en créant des espaces de savoirs transversaux libres ouverts et accessibles à tous. »

› Principe d'**autodétermination et de prise de risque**

« L'association reconnaît à chaque personne le pouvoir de décider pour elle-même et de devenir l'acteur principal de sa vie. Être autodéterminé, c'est pouvoir multiplier les expériences, s'exprimer dans ses choix, évaluer les conséquences de ses décisions et les assumer. Cela implique également le droit d'oser prendre des risques mesurés, éclairés et accompagnés pour apprendre de ses erreurs et progresser. L'association s'engage à créer les conditions favorables à l'exercice de ce droit fondamental en accompagnant, sans se substituer, les personnes dans leurs prises de décision. »

› Principe de **bientraitance**

L'association inscrit la bientraitance comme une exigence éthique et professionnelle permanente. Elle garantit le respect des droits fondamentaux, la dignité et l'intégrité de chaque personne accompagnée. La bientraitance se manifeste dans l'attention portée au bien-être physique, psychique et social des personnes, dans la prévention de toute forme de maltraitance. Elle implique une vigilance collective et un questionnement continu de nos pratiques professionnelles.

› Principe de **proximité**

L'association valorise la proximité géographique, relationnelle et organisationnelle dans ses accompagnements. Elle veille à maintenir et développer une présence de qualité sur l'ensemble du territoire, au plus près des besoins des personnes et de leurs familles.

› Principe de **partage et d'écoute**

L'association revendique sa dimension familiale en développant, par une disponibilité des bénévoles et des professionnels, des lieux de rencontre, d'écoute bienveillante et de soutien aux parents des personnes en situation de handicap, aux proches aidants et aux autres membres de leurs familles.

› Principe de **transparence et de responsabilité**

L'association se veut garante d'une gouvernance éthique et responsable. «Dire ce que l'on fait, faire ce que l'on dit, et rendre compte» guide notre action. Soucieuse de la bonne utilisation des fonds publics et privés, elle se dote de moyens de contrôle rigoureux pour ajuster ses modes d'organisation et développer une démarche combinant efficience, qualité et impact social.

› Principe d'**innovation**

L'association cultive sa capacité d'ouverture, de curiosité et d'anticipation. Elle demeure attentive aux évolutions sociétales et aux besoins émergents pour rechercher des idées nouvelles et expérimenter des réponses créatives. Cette culture de l'innovation s'appuie sur l'intelligence collective de tous ses acteurs et sur sa volonté de ne jamais se satisfaire de l'existant quand le progrès est possible.

› Principe de **coopération et de partenariat**

L'association développe une dynamique de coopération active avec l'ensemble des acteurs de son environnement. Elle construit des partenariats durables fondés sur la complémentarité des expertises, le respect mutuel et la poursuite d'objectifs partagés. Par le travail en réseau, la mutualisation de moyens et l'échange de pratiques, l'association contribue à l'émergence de réponses territoriales innovantes et cohérentes au service de l'inclusion et du parcours de vie des personnes.

Nos missions

Des missions au service des personnes accompagnées et de leurs familles

L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques se définit comme un **acteur engagé au sein de la société pour représenter et défendre les droits des personnes en situation de handicap et de leurs familles et plus largement les personnes vulnérables**. Forte de ses convictions en faveur du respect des droits et convaincue que les personnes sont avant tout des citoyens à part entière, l'association a toujours considéré que la **parole des personnes guide l'accompagnement et non l'inverse**. Il convient de les écouter, d'ouvrir des perspectives de vie, de valoriser leurs compétences et de les soutenir dans l'exercice de leurs choix.

Ces convictions ont conduit l'association à **développer des établissements et des services médico-sociaux, mais aussi des prestations diversifiées** permettant de proposer des solutions aux enfants, aux adolescents et aux adultes jusqu'au grand âge et en situation de handicap. Dans un environnement en profonde mutation, marqué par le virage inclusif, la poursuite de la démarche «une réponse accompagnée pour tous» et la transformation de l'offre médico-sociale, l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques œuvre activement à **faire évoluer son organisation et ses modes d'intervention dans une démarche d'amélioration continue** des pratiques et le **respect des recommandations des bonnes pratiques professionnelles de l'HAS**. Ainsi, elle développe des accompagnements inscrits dans des logiques de **parcours**, de dispositifs **modulables et découplés**, et de **réponses territoriales coordonnées** avec l'ensemble des acteurs.

Toutefois, malgré ces avancées, l'accompagnement des personnes en situation de handicap demeure profondément inégalitaire. Nombreuses sont celles qui ne trouvent pas de solution adaptée à leurs aspirations, à leurs besoins et à ceux de leurs proches aidants. D'autres n'en trouvent aucune. L'association entend **contribuer activement à réduire ces inégalités** et à **construire une société véritablement inclusive** où chacun peut accéder à une vie pleine et choisie.

Nos missions au service des personnes accompagnées, de leurs familles et de leurs proches aidants :

- **Sensibiliser et informer le grand public au handicap** pour faire évoluer les représentations, combattre les préjugés et promouvoir une société inclusive et bienveillante.
- **Représenter et défendre les droits des personnes vivant avec un handicap et de leurs familles et proches aidants** auprès de toutes les instances concernées, en portant leur voix avec force et détermination.
- **Développer des actions de plaidoyer et d'influence pour promouvoir la pleine citoyenneté** des personnes en situation de handicap, valoriser la force du mouvement familial et faire progresser la législation et les pratiques.
- **Participer activement aux réflexions et décisions politiques du secteur médico-social et de la santé** au sens de la définition de l'OMS, en apportant notre expertise de terrain et notre vision prospective.
- **Apporter aide, écoute et soutien aux familles et aux proches aidants** dans toutes les dimensions de leur parcours, en créant des espaces de partage, d'information et d'accompagnement.
- **Gérer des établissements et services et développer des prestations innovantes** au service des personnes, en garantissant la qualité, la pertinence et l'adaptation continue de nos réponses.
- **Accompagner les personnes en situation de handicap** dans leur projet de vie, en respectant leurs choix, en valorisant leurs compétences et en créant les conditions de leur autodétermination.
- **Participer aux réseaux de coopération** pour s'inscrire dans des projets départementaux, régionaux, nationaux et européens afin d'enrichir nos pratiques par l'échange et la co-construction.
- **Anticiper et accompagner les évolutions du secteur médico-social** en investissant dans la recherche, l'innovation et la formation pour améliorer continuellement l'efficacité et la qualité de nos accompagnements.
- **S'engager dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations** pour contribuer à un développement durable, éthique et solidaire du territoire et préserver l'avenir des générations futures.
- **Former et accompagner les professionnels du secteur** en proposant des formations adaptées aux enjeux actuels et en transmettant les expertises développées par l'association au fil de son histoire.

Nos orientations stratégiques

Orientation 1

**Consolider et faire évoluer
la culture associative
dans un environnement en mutation**

Orientation 2

Réinventer et adapter notre militance

Orientation 3

Relever le défi inclusif

Orientation 4

**Accompagner et personnaliser
les parcours de tous, tout au long de la vie
et dans une logique d'autodétermination**

Orientation 5

Rester curieux pour expérimenter et innover

Orientation 6

Rendre nos métiers plus visibles et attractifs

Orientation 7

**Développer des coopérations
au service des orientations de l'association**



Orientation 1

Consolider et faire évoluer la culture associative dans un environnement en mutation

Affirmer ce qui fait notre identité pour nous rassembler et construire l'Adapei des Pyrénées Atlantiques de demain.

Culture associative

Une association se doit de développer une culture qui lui est propre. Elle possède sa propre histoire, défend des valeurs, des principes d'intervention, des pratiques professionnelles spécifiques, mais aussi une philosophie dans laquelle elle souhaite inscrire son action et qui peut la distinguer des autres.

C'est son identité. Celle dans laquelle doivent se reconnaître l'ensemble de ses membres, et celle qui doit être promue lors de l'arrivée de nouveaux.

- 1. S'assurer que toutes les parties prenantes de l'association connaissent les fondamentaux et valeurs associatives :** 
 - › en poursuivant la **structuration de l'accessibilité des informations** associatives
 - › en les **communicant régulièrement**
 - › en travaillant la **transmission et le partage de témoignages**.

- 2. Permettre à tous de s'approprier une posture en phase avec les valeurs et principes associatifs :**   
 - › en déclinant et partageant une **charte associative**
 - › **en améliorant l'accueil et l'intégration** de tous
 - › en oeuvrant à la **construction d'un autre regard sur le handicap...**

- 3. Encourager la participation de tous à l'évolution de la vie de l'association dans une logique « d'apprenance » et d'autodétermination :**  
 - › en **améliorant la communication sur l'organisation apprenante** mise en place et sur les espaces possibles à investir au sein de l'association
 - › en **partageant mieux** tout ce qui est fait au sein de l'association
 - › en **favorisant la participation** des personnes accompagnées.

- 4. Renforcer la transversalité associative en poursuivant :**  
 - › La mise en place d'espaces d'échanges, de participations et de co-constructions
 - › Le travail d'**harmonisation et de co-construction** de nos bonnes pratiques et ce, dans tous les domaines
 - › L'instauration de **temps conviviaux**.

- 5. Faire des évolutions de notre environnement des opportunités pour renforcer notre identité, nos engagements et nous rassembler.**   

- 6. Promouvoir en interne (comme en externe) nos actions individuelles et collectives, et ce dans tous les domaines en devenant responsables et « ambassadeurs » de nos engagements, bonnes pratiques, prestations, produits et services...**   

- 7. Inscrire dans nos actions quotidiennes les enjeux environnementaux, sociaux et économiques.**   



Orientation 2

Réinventer et adapter notre militance

Être fiers de notre association familiale, et s'engager tous, partout et tout le temps à porter nos valeurs au service du « Vivre Ensemble ».

1. Promouvoir avec force le « vivre ensemble » :



- › en **combattant les préjugés** pour ne plus avoir peur d'être « visible »
- › en développant d'une part nos actions pour **éduquer à la différence** et d'autre part, notre **présence dans la cité** (Ecoles, forums, entreprises, institutions...)
- › en militant pour **exclure de notre vocabulaire les mots stigmatisants**.

2. Valoriser notre association et dynamiser notre communication pour donner l'envie de nous rejoindre :



- › en **mettant en lumière l'Adapei**, ses valeurs, ses engagements et TOUS ses acteurs et leurs compétences
- › en rappelant l'**importance de notre présence sur le territoire**
- › en **partageant** plus largement tout **ce qui est fait par l'association**
- › en devenant plus performant dans notre **utilisation des outils numériques pour être plus militants** et en s'assurant de l'accessibilité de nos outils et messages
- › en développant la **connaissance des productions et des savoir-faire des ESAT**.

3. Questionner comment être gestionnaires et en même temps militants



pour garantir les moyens nécessaires à des accompagnements de qualité et au respect des droits des personnes.

4. Interroger régulièrement la façon dont nous voulons militer



- › en nous associant à nos partenaires et représentants à l'échelle locale régionale et nationale et en **fédérant autour des causes que nous voulons défendre**, tout en restant humble et en respectant la place de chacun
- › en développant des espaces pour **décider des « combats » à mener** et les prioriser
- › en allant plus loin dans l'**association de toutes les parties prenantes de l'association** (« triple expertise » : Personnes Accompagnées, Familles et Professionnels).

5. Faire de la redynamisation de l'action familiale de l'association une priorité afin :



- › d'**être ressource pour les proches** des personnes accompagnées
- › de **donner l'envie** aux familles, aidants ou amis **de devenir acteurs** de l'association.

6. Poursuivre notre engagement sociétal et être des acteurs proactifs sur le territoire et au-delà.



7. Assurer la pérennité économique de l'association



- › en travaillant de façon proactive, en interne, un **plan de retour à l'équilibre**
- › en **développant nos liens** avec nos représentants, financeurs, nos partenaires et les élus
- › en recherchant et exploitant d'**autres sources de financements** avec un travail sur notre positionnement et nos actions en la matière (FSE, Fondations, Dons et Legs...).
- › en accompagnant l'impact des réformes de tarification (Serafin PH)

8. Développer le périmètre d'action et le territoire d'intervention de l'association sur l'ensemble du département.



Laboratoire

de l'engagement

Dans le but de sécuriser, dans la durée, une gouvernance parentale, donner des suites opérationnelles concrètes à notre participation au « laboratoire de l'engagement »

En lien avec l'Unapei et l'Unapei Nouvelle Aquitaine, l'Adapei des Pyrénées Atlantiques s'est engagée dans un travail collaboratif autour de « l'engagement ».

L'objectif est de trouver des « solutions efficaces et impactantes pour répondre au besoin de développement, d'accompagnement, de **renouvellement du bénévolat et de soutien de l'action associative et de sa gouvernance** ».

Sur les années à venir, nous travaillerons à déployer toutes les actions jugées adaptées et pertinentes qui nous permettraient de répondre à des enjeux identifiés dans le cadre de ce projet :

- « Remobiliser autour du sens et de la cause commune »
- « Remobiliser l'envie d'adhérer »
- « Identifier et valoriser les pluralités des formes d'engagement »
- « Renouveler et diversifier le profil des engagés »
- « Accompagner les parcours d'engagement »
- « Mobiliser des moyens pour faciliter l'engagement »
- « Réinterroger et accompagner le cadre de la gouvernance associative »



Orientation 3

Relever le défi inclusif

S'engager à faire de l'inclusion une réalité concrète et durable en plaçant l'autodétermination au cœur de nos pratiques. Mobiliser l'expertise des personnes accompagnées, de leurs proches et de nos partenaires, et construire ensemble des parcours de vie sécurisés, où chacun accède pleinement à ses droits de citoyen.

L'inclusion

« Une société inclusive n'est pas un club dont certains membres, privilégiés, pourraient capter l'héritage social à leur profit pour en jouir de façon exclusive. Une société inclusive, c'est une société sans privilèges, exclusivités et exclusions. Chacun d'entre nous est héritier de ce que la société a de meilleur et de plus noble. Chacun a un droit égal à bénéficier de l'ensemble des biens sociaux, qu'il s'agisse de l'école et autres lieux de savoir, des transports, des espaces culturels, etc. Nul ne peut avoir l'exclusivité du patrimoine humain et social, légué par tous nos devanciers et consolidé par nos contemporains : il doit être accessible à tous. » **(Charles Gardou)**

C'est dans l'esprit de ces propos que l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques souhaite inscrire son action dans ce domaine. Il est important de dire que les établissements et services (sans que cela remette en cause leur existence) doivent faire évoluer leurs prestations et accompagnements avec l'objectif de rendre accessible « l'ensemble des biens sociaux » à tous ceux qui auraient la possibilité et le souhait d'y accéder. Et bien sûr, pour du « mieux ».

1. Poursuivre et renforcer la dynamique inclusive dans toutes les dimensions du parcours de vie de la personne et à chacune de ses étapes :



- › en diversifiant et **investissant tous les terrains de l'inclusion** : citoyenneté, habitat, éducation, accès à la professionnalisation, aux droits, à la parentalité, aux soins et à la culture et aux loisirs...
- › en soutenant le **libre choix de la personne** et en mobilisant l'ensemble des ressources internes et externes **favorisant la réalisation du projet de vie** de la personne
- › en **soutenant les personnes accompagnées dans leur implication** citoyenne en interne (CVS, délégué des personnes, gouvernance...) et en externe (droit de vote, concertation citoyenne...)
- › en déployant des **moyens de communication adaptés** facilitant la mobilité des personnes et leurs accès aux droits
- › en renforçant encore davantage les **synergies territoriales de nos établissements et services** tout en les articulant avec les ressources des partenaires.

2. Promouvoir l'autodétermination pour structurer, accompagner et sécuriser les parcours :



- › en **s'appuyant sur les compétences** de la personne, son expertise ainsi que celle de son entourage et de ses proches aidants
- › en développant des **temps de sensibilisation et de formation des acteurs** du droit commun (L'éducation nationale, le sanitaire, les employeurs...), des personnes accompagnées et des proches aidants
- › en permettant une **prise de risque éclairée, mesurée et actualisée**, qui soit accompagnée par les professionnels, les proches aidants et les partenaires.

3. Être acteur des collaborations avec les différents partenaires pour développer l'expertise réseau



- › en valorisant et faisant connaître notre **expertise auprès des partenaires et des acteurs de droits communs**
- › en articulant nos plateaux techniques avec ceux de nos partenaires pour **co-construire des réponses graduées, modulables et adaptées** aux besoins des personnes
- › en maintenant notre **implication dans des dispositifs de valorisation des compétences** et de promotion de l'autodétermination des personnes comme Différent et Compétent, Un Avenir Après le Travail ou encore la Plateforme Emploi Accompagné.





Orientation 4

Accompagner et personnaliser les parcours de tous, tout au long de la vie et dans une logique d'autodétermination

Soutenir le parcours de vie de chaque personne en valorisant ses capacités à s'autodéterminer afin de coconstruire avec l'ensemble des parties-prenantes des parcours singuliers, souples et décloisonnés.

Déployer des méthodes et outils partagés d'évaluation des besoins d'accompagnement des personnes afin de faciliter les transitions nécessaires à leurs parcours de vie.

« Là où il y a la volonté,

il y a un chemin vers l'expérimentation des possibles »

1. Proposer un accompagnement global structuré respectant la singularité, les aspirations et les capacités de chacun



- › en développant et structurant nos **outils de recueil d'observations et d'évaluations** à l'échelle associative, en cohérence avec nos partenaires et en lien avec l'expertise des familles
- › en poursuivant la **structuration des Projets Personnalisés** dans le respect des principes et valeurs du projet associatif, des politiques d'accompagnement définies par l'Association et des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de la Haute Autorité de Santé.

2. Progresser dans l'accompagnement de la santé et des parcours de soins



- › en **associant l'ensemble des parties prenantes** (familles, partenaires du soin, professionnels paramédicaux et éducatifs, proches aidants...) pour **affiner les diagnostics et les évaluations** des besoins de soin de la personne
- › en poursuivant le développement et l'essaimage des **outils partagés** favorisant la pluridisciplinarité dans l'**évaluation des besoins** de la personne (comme RETAB ou IMAGO DU)
- › en développant l'**habitude au soin** tout en respectant le libre choix de la personne.

3. Prendre en compte l'évolution des publics et de leurs besoins pour accompagner la transformation de notre offre



- › en poursuivant **les partenariats avec les acteurs** du grand âge, de la psychiatrie, des soignants libéraux et hospitaliers, ainsi que les familles et proches aidants
- › en **accompagnant la montée en compétences** des personnes accompagnées, de leurs familles et des professionnels pour adapter nos savoir-faire et savoir-être aux besoins émergents
- › en continuant d'**adapter et de développer notre offre de services dans une logique de territoire**
- › en participant au projet de transformation de l'offre du secteur enfant attendue par l'ARS.

4. Continuer à structurer et harmoniser les bonnes pratiques professionnelles en termes d'accompagnement



- › en poursuivant la **modernisation et l'harmonisation de nos outils et de nos pratiques** pour améliorer les évaluations des besoins des personnes, structurer les accompagnements et faciliter le passage d'un dispositif à un autre
- › en développant la **communication alternative améliorée** à l'échelle associative pour favoriser le passage d'un dispositif à l'autre (Hébergement / Travail, Adulte / enfant, interne / externe).

5. Développer, à l'échelle associative, la pair-aidance en direction des personnes, des familles, des proches aidants et des professionnels.



- › en **s'appuyant sur les dispositifs et les partenaires extérieurs** ayant déjà une expertise sur cette question
- › en renforçant le déploiement de la **pair-aidance dans l'intégration et le parcours des professionnels**
- › en poursuivant le déploiement de la **pair-aidance dans la construction et le suivi du parcours de la personne** dans l'ensemble des champs qui la concernent (professionnel, médical, vie quotidienne, accès à la culture et aux loisirs...)
- › en développant de la **pair-aidance en direction des familles et des proches aidants** pour permettre le partage des compétences s'appuyant sur les savoirs expérientiels.

6. Structurer à l'échelle associative une stratégie de déploiement des outils de communication alternative



- › en organisant une **veille sur les nouveaux outils et les évolutions techniques**
- › en participant au **déploiement et à la diffusion de ces outils** à l'échelle du territoire
- › en **capitalisant sur les ressources, les expériences et les compétences** internes pour essayer les bonnes pratiques et faciliter les passages d'un dispositif à l'autre.

7. Continuer la modernisation de nos lieux d'accueil et de travail en intégrant les enjeux de sobriété énergétique et de préservation de l'environnement.





Orientation 5

Rester curieux pour expérimenter et innover

Faire de l'innovation, du numérique, de la responsabilité sociétale et de l'autodétermination des leviers concrets pour transformer collectivement nos pratiques, valoriser les initiatives de terrain et mieux répondre aux besoins des personnes.

1. Structurer la veille et piloter l'innovation pour être vecteur de progrès dans notre secteur :



- › en repérant les espaces où l'innovation est possible et nécessaire et en organisant une **veille sectorielle et technologique** sur le sujet
- › en **s'inspirant des pratiques et projets remarquables** à l'œuvre à l'Adapei, dans notre secteur et au-delà
- › en pilotant, priorisant et évaluant l'impact des projets à développer pour répondre aux besoins identifiés
- › en développant les **partenariats avec les structures d'enseignement** (universités, écoles) pour accueillir des étudiants et promouvoir la recherche sur des thématiques innovantes et participer ou organiser des manifestations sur l'innovation.

2. Ancrer la culture de l'innovation dans les établissements, les services et les pratiques professionnelles au quotidien



- › en facilitant la **prise d'initiative** et la spontanéité dans l'accompagnement afin d'**encourager la curiosité**, la créativité et de développer l'autonomie des professionnels
- › en « sacralisant » des temps et des espaces dédiés à l'**expression de la « créativité »** et en consolidant un management facilitant et valorisant les propositions des professionnels en matière d'innovation
- › en **diffusant** et en consolidant les **innovations à l'échelle associative** pour faciliter leur appropriation et leur mise en œuvre dans les établissements et services.

3. Innover dans la circulation de l'information pour la rendre plus opérante et efficiente



- › en **communiquant** sur les initiatives, **les expérimentations et les projets innovants** portés par les acteurs de terrain à l'ensemble des parties prenantes de l'Association
- › en poursuivant la **modernisation et la sécurisation de notre système d'information**, le développement d'outils collaboratifs et en s'assurant de leur accessibilité à tous
- › en **formant les managers** aux méthodes de communications innovantes et opérantes
- › en poursuivant la **structuration de nos établissements en organisation apprenante** pour favoriser la circulation de l'information et des connaissances
- › en identifiant des **ambassadeurs de l'innovation** proches du terrain pour promouvoir nos expérimentations et en découvrir d'autres.

4. Déployer des outils numériques et de nouvelles technologies au service de l'accompagnement



- › en s'engageant dans un **développement éthique de l'intelligence artificielle** pour appuyer l'exercice professionnel et améliorer l'accompagnement des personnes
- › en définissant un **socle de compétences professionnelles de « base »** en lien avec l'utilisation des outils numériques et technologiques
- › en **formant** les professionnels et les personnes accompagnées à **l'usage du numérique**.

5. Impliquer les personnes accompagnées dans l'innovation en développant des projets favorisant l'autodétermination



- › en **associant systématiquement les personnes** à la conception et à l'évaluation des projets innovants
- › en recensant et déployant chaque fois que possible les **technologies d'assistance** (assistants vocaux, exosquelette, domotique, tablettes...)
- › en **rendant accessible**, en sensibilisant et en accompagnant les personnes et leurs familles à **l'utilisation des nouvelles technologies numériques** (Prévention, compréhension et appropriation).



Orientation 6

Rendre nos métiers plus visibles et attractifs

Renforcer les conditions d'un bien être professionnel, donner l'envie de s'engager et de nous rejoindre en devenant, tous, des ambassadeurs de la visibilité et de l'attractivité de nos métiers.

Les actions proposées dans le cadre de cette orientation ont pour cible l'ensemble des professionnels de l'association, ce qui inclut, bien évidemment, les travailleurs d'ESAT.

1. Soutenir le développement, pour tous, des compétences et des parcours professionnels dynamiques et épanouissants :



- › en continuant de déployer des **actions de formation** au service des projets de l'association
- › en proposant des **modalités de formations adaptées**, variées, différentes et complémentaires
- › en s'assurant de proposer des **socles communs de compétences** pour harmoniser les pratiques
- › en favorisant des **logiques de mobilités** choisies et/ou organisées
- › en structurant la **transmission des compétences** et savoirs pour une meilleure diffusion des pratiques.

2. Faire connaître la diversité des métiers de l'association (y compris des métiers des ESAT) :



- › en structurant des actions de **communication ciblées** (en interne et en externe)
- › en développant des outils de communication adaptés
- › en investissant des espaces de **promotion de nos métiers** (forum de l'emploi, écoles...).

3. Renforcer la qualité des accompagnements proposés, en faisant de la SQVCT*, pour tous, une priorité et notamment en :



- › en continuant d'**associer les professionnels** au développement de la SQVCT
- › en promouvant la **flexibilité des organisations du travail** en vue de favoriser des **équilibres vie privée et vie professionnelle**
- › en tentant de **maximiser les temps d'accompagnement sur le terrain** pour les professionnels accompagnants (efficience entre la nécessaire traçabilité écrite et le terrain)
- › en renforçant la **prévention de l'usure professionnelle**
- › en proposant des actions innovantes en matière de SQVCT.

4. Renforcer la place et le rôle des travailleurs d'ESAT et, plus largement des personnes dans :



- › La valorisation des métiers d'ESAT
- › La formation professionnelle et les actions de sensibilisation (internes et externes)
- › Les processus de recrutement
- › Le lien avec les partenaires et le droit commun.

5. Développer une logique de « marque employeur », valoriser nos réussites quotidiennes et tout ce qui nous rend fiers (en interne et en externe).



« Marque employeur », définition :

La « marque employeur » est l'image donnée d'un employeur auprès de ses employés et des candidats potentiels. Cette image doit s'appuyer sur la réalité de ce que propose l'association au quotidien à ses collaborateurs pour travailler dans de bonnes conditions, tout en délivrant des prestations de qualité.

6. Être un acteur reconnu de la formation des professionnels du secteur et valoriser l'expertise de nos actions de formation et du Centre de Formation et de Recherche.



“ C’est le plaisir et le sens
trouvés dans notre action quotidienne
qui nous rendent fiers. ”

Propos tenus dans le cadre de la réécriture du projet.

SQVCT* : Santé et Qualité de Vie et des Conditions de Travail



Orientation 7

Développer des coopérations au service des orientations de l'association

Impulser et piloter une dynamique partenariale au service du rayonnement de l'association, fidèle à ses valeurs et dans l'intérêt de tous.

1. Evaluer notre dynamique partenariale, redéfinir et prioriser les axes d'une stratégie globale en phase avec nos engagements :



- pour **promouvoir les valeurs** de l'association et son image
- pour continuer de **répondre aux besoins** des personnes dans une logique inclusive et innovante
- pour **favoriser les parcours** des professionnels et des personnes accompagnées
- pour **renforcer l'ancrage territorial** et les engagements sociétaux et économiques de l'association.

2. S'appuyer sur une organisation transversale associant personnes accompagnées, familles, professionnels et instances associatives pour consolider nos partenariats et en rechercher de nouveaux.



3. Développer des nouveaux partenariats dans et au-delà de notre secteur :



- pour compléter et **élargir notre offre de service**
- pour s'inscrire dans des **initiatives territoriales** innovantes
- pour développer de nouvelles synergies d'activités
- pour **aller chercher de l'expertise** et des compétences nouvelles.

4. Partager et valoriser notre dynamique partenariale en interne et en externe.



La poursuite d'une réflexion et l'engagement d'une étude concrète

des projets de rapprochements associatifs : APA et AJIR

Depuis plusieurs années, au regard de relations partenariales renforcées et dans le souci de permettre des parcours plus fluides entre différents secteurs d'activité, l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques a engagé une réflexion sur des projets de rapprochements éventuels avec les associations AJIR Aquitaine et APA, que l'Adapei souhaite étudier concrètement.

L'association AJIR intervient, sur le Béarn, auprès de mineurs placés au titre de la protection de l'enfance (ASE et PJJ) et d'adultes en difficultés sociales, économiques et judiciaires. L'Association APA est gestionnaire de l'EHPAD Berebiste situé à La Bastide Clairence.

Adapei des Pyrénées-Atlantiques, Qui sommes-nous ?

Présentation de l'association

L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques a été fondée en 1962 pour répondre aux attentes des familles ayant un enfant déficient intellectuel.

Depuis plus de 60 ans, les parents et amis, membres de l'association, aidés par des professionnels, ont mené un combat sans relâche pour créer des structures adaptées à l'accueil de ces personnes.

Ainsi, l'association dispose à ce jour d'une quarantaine d'agréments couvrant toutes les tranches d'âge et tous les degrés de handicap.

Ces établissements et services accueillent environ 2200 personnes vivant avec un handicap et fonctionnent grâce au concours efficace d'environ 1000 salariés qualifiés.

Une association membre de l'Unapei

Notre association affirme son appartenance et son affiliation à l'Unapei et l'Unapei Nouvelle-Aquitaine.



Principal réseau associatif français, l'Unapei regroupe aujourd'hui 330 associations familiales, gestionnaires ou non d'établissements et services médico-sociaux, **associations mandataires judiciaires à la protection des majeurs et associations d'auto-représentation.**

Depuis plus de 60 ans, l'Unapei agit sur tous les territoires contre l'isolement et l'exclusion sociale, oeuvrant à garantir la qualité d'accompagnement et le respect des personnes accompagnées, dans une logique de triple expertise réunissant personne/famille/professionnel.

L'Unapei milite pour les droits à l'éducation, au travail, à la santé, à la citoyenneté, à l'habitat et à la participation sociale, au niveau national, auprès des acteurs du monde politique et socio-économique.

Historique

L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques est née de la rencontre de parents qui, dans l'Aude, ont créé les premiers établissements pour des enfants handicapés mentaux, et de parents des PA, inscrits dans la même démarche de recherche de solutions.

Quelques évènements marquants

1962 ... La naissance :

Après une visite de ces établissements de l'Aude et sous l'impulsion de quelques familles, l'Adapei des PA voit le jour suite à une Assemblée Générale Constitutive, le 16 juin 1962.

« Ce devait être en 63 ou 64. Un matin de juillet, j'étais avec ma fille. J'essayais de lui apprendre à marcher sur la plage parce que le sable était dur et s'y prêtait. Elle marchait pieds nus. Et j'ai été interpellé par un promeneur. Il n'y avait pas beaucoup de monde. Il est venu me dire que je n'étais pas à ma place avec ma fille, que j'aurais dû avoir honte de me promener avec elle sur cette plage. Et il m'a dit que je n'avais qu'à quitter les lieux. J'ai posé ma fille et je me suis précipité sur l'individu pour lui «casser la gueule» et le sortir de la plage. C'est lui qui est sorti de la plage. J'ai été choqué parce que voilà comment étaient perçus nos enfants handicapés. Il fallait en avoir honte et les cacher. »

Monsieur Cassagne,
l'un des fondateurs de l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques.
(témoignage recueilli en 2002)

1963 – 1974 : Le développement militant

Les 11 années de fort développement militant avec la création d'établissements adaptés aux besoins dans les domaines touchant à :

L'éducation : Création des I.M.P. (Institut Médico Pédagogique), précurseurs des I.M.E. (Institut Médico Educatif)

- Les Hirondelles devenu **G. Berthe** à Bizanos,
- **La Virginie** à Orthez,
- **l'Espoir** à Oloron,
- **Rontignon** (déménagement de l'IMP de SUS),
- **Château Tolou** à Gan.

La formation pré-professionnelle (Préparation des adolescents au travail protégé) Création des I.M.P. (Institut Médico Pédagogique)

- **L'Envol** à Lescar,
- **St Pée** à Oloron.

Le travail : Création des C.A.T. (Centre d'Aide par le Travail)

- **Le Moulin** à Lescar
- **Colo « Pesquit »** à Lescar : anciennement le Moulin

L'hébergement : Création de Foyers d'Hébergement pour les ouvriers de CAT

- Le **Bialé** à Lescar
- **Légugnon** à Oloron

La protection : Une organisation se met en place, qui deviendra Association, pour protéger et accompagner les personnes dans leur vie de tous les jours et défendre leurs intérêts financiers.

Création de l'A.D.T.M.P. (Association Départementale de Tutelle des Majeurs Protégés)

L'administration : Création du **service administratif** de l'Association à Pau, d'abord à l'Avenue Edouard VII, aujourd'hui notre **Siège Social** au 105 Avenue des Lilas.

La communication s'organise avec le premier « Bulletin de l'Adapei » début 1968.

1975 : La loi arrive

Promulguée le 30 juin 1975, la Loi d'Orientation en faveur des personnes handicapées, reconnaît les droits à la prévention, au dépistage, aux soins, à l'éducation, à la formation et l'orientation professionnelle, à l'emploi, à la garantie d'un minimum de ressources, à l'intégration sociale et l'accès aux sports et aux loisirs.

Cette Loi constitue une « obligation nationale », et une avancée déterminante pour la reconnaissance des droits des personnes handicapées.

Que va-t-elle changer pour nous ?

Son application va permettre à l'Adapei un développement continu et l'expérimentation de solutions innovantes dans la reconnaissance de :

- La **création des Chamois Pyrénéens** pour les loisirs et vacances
- Des CAT : **Alpha, Bellevue, Espiute, Coustau**, Castetarbe (**C Lanusse**),
- La création de SAJH (Service d'Accueil de Jour et d'Hébergement ou Foyers de Vie)
- La création des MAPHA (Maison d'Accueil pour Personnes Handicapées Âgées)

- La création de la **MAS de Rontignon** (Maison d'Accueil Spécialisée) dont 12 places sont dédiées à l'accompagnement spécifique d'adultes autistes
- La création du **SESIPS** Château Tolou à Gan (Service d'Éducation Spéciale pour l'Insertion Professionnelle et Sociale) dédié aux adolescents pour le développement des compétences professionnelles et de l'autonomie sociale.
- La création du **SIFA (Service d'Insertion par la Formation et l'Accompagnement)** pour l'accompagnement à la vie sociale et professionnelle
- La création de **l'EHPAD** (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) « **L'Esquirette** », établissement créé en partenariat avec la Municipalité de Lescar.
- 1979 verra, grâce à des membres de l'Adapei, la naissance de **l'AGPI** (Guidance Parentale Infantile) qui regroupera d'abord des parents isolés puis des associations de parents d'enfants handicapés.
- L'Adapei initie les premières études de la Démarche Qualité qui aboutiront à la formalisation d'un référentiel qualité associatif.

2002 : Loi de rénovation

La Loi de 2002 reconnaît la personne handicapée en qualité de citoyen et la place comme acteur de son projet de vie et d'accompagnement. La loi reconnaît des dispositions innovantes déjà mises en œuvre à l'Adapei :

- CVS : Conseil de Vie Sociale (anciens conseils de maisons puis conseils de vie sociale)
- Projets d'établissement
- Projets individuels
- Projet associatif
- Référentiel qualité
- Livrets d'accueil ...

2002 – 2009... L'Adapei affirme sa dynamique

- En partenariat avec Autisme Pau Béarn est créé le SESSAD **les Petits Princes** (Service d'Éducation Spécialisé et de Soins à Domicile) pour l'accompagnement par une éducation structurée des jeunes enfants porteurs d'autisme.
- La **Résidence « Le Clos Fleuri »** accueille les résidents de l'ancien foyer du Hameau. Les résidents ont été consultés pour cette réalisation qui sera leur lieu d'hébergement.
- Le « **SAJH** » (**foyer de vie**) **d'Espuîte** enrichit le complexe.
- A **Saint Pée**, le **SAJ** (service d'accueil de jour) permet la mise en place du temps partiel pour les travailleurs avançant en âge.
- Le Référentiel Qualité Associatif « Accompagner pour insérer » est certifié en 2005. C'est le premier en France.
- Dispositif Passerelle : lancement du dispositif en partenariat avec le CHP

2009-2014 : L'Adapei relève le défi d'un changement de culture

La Loi de 2009 – H.P.S.T. (Hôpital Patient Santé et Territoire)

C'est la loi de modernisation globale du système de santé avec le découplage du secteur sanitaire, social et médico-social, et la mise en place de réseaux d'accompagnement des personnes, de leur parcours de santé qui voit la création des A.R.S. (Agence Régionale de Santé). Nos pratiques vont s'adapter aux exigences de la loi :

- Les C.P.O.M. (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) : Nouvelles modalités de financements...
- Les appels à projets pour la création d'établissements ou de services.
- Les évaluations internes et externes que l'Adapei mettra en œuvre en 2013/2014.
- Ouverture de la **MAS « Lou Caminot »** à Pau, de la **MAPHA du Bialé** à Lescar et du **FAM du Gabarn** à Oloron.
- Anniversaire des 50 ans de l'association : Fête et Colloque «Le travail: Production de richesses et richesse de productions»

Les dispositifs innovants

L'Adapei, conforte sa politique volontariste en se saisissant de cette évolution de culture. Elle s'y inscrit par des dispositifs encore une fois innovants :

- **Dispositif « Différent et compétent »** pour la reconnaissance des compétences des travailleurs en ESAT et des jeunes en cours de professionnalisation.
- Approche de la notion « d'Association Apprenante » pour la vision de ce nouveau projet associatif.



2014 à 2020 : Une association apprenante ! Pour rendre possible les possibles

- Projet Associatif 2014-2019 : « L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques, une association apprenante ! Pour rendre possible les possibles »
- **2014 : Fusion avec l'Association Espoir 64** (SAVS sur la Côte Basque)
- **2015** : L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques signataire de la Charte Romain Jacob.

- **2017 :** Ouverture de la **MAPHA du Clos Fleuri**
 - Réorganisation du pôle enfance
 - Parcours dynamique **F. Jammes**
 - L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques devient gestionnaire de la **Plateforme Emploi Accompagné** du département (en partenariat avec d'autres associations du territoire...)

- **2018 :**
 - Fusion des ESAT Colo et Coustau
 - **Fusion avec l'AHMI** (Association gestionnaire d'un **Foyer de Vie** situé sur la commune **d'Accous**)
 - Ouverture d'**Unités d'Enseignements Externalisées** (UEE) Maternelle et Elémentaire spécialisées dans l'autisme
 - Développement du **Centre de formation et de recherche**
 - Transformation de l'Agrément expérimental du SIFA en **SAVS**
 - Obtention de l'Appel à Projet : **Prestations d'Accompagnement Spécifiques** sur le département des Pyrénées-Atlantiques (Financement Agefiph), en partenariat avec l'Adapei des Landes, l'Adapei de la Gironde et Trisomie 21
 - Création de la **Maison des Assistants de Services Sociaux**
 - Mise en place de la Charte du Management à l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques

- **2019 :**
 - Membre partenaire de la plateforme du Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées des Pyrénées-Atlantiques
 - Structuration du **Pôle Services et Appuis Transversaux**
 - Labellisation « Autisme France » du SESSAD des Petits Princes
 - Signature du CPOM 2019/2023 (tripartite avec le CD et L'ARS)
 - Mise en place du logiciel « métier » développé par l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques : Néopi version 2

- **2020 :**
 - Spécialisation à l'Autisme de la Plateforme Emploi Accompagné.
 - Mise en place d'une **équipe mobile « Autisme » pour les ESAT**
 - Création d'un poste associatif de **coordination de la santé**
 - Nouvel agrément du siège
 - Ouverture d'une **Unité d'Enseignement Elémentaire Autisme**, suivant le nouveau cahier des charges
 - Réception des travaux de reconstruction du Complexe René Gabe
 - Réception des travaux d'extension de l'ESAT Saint Pée
 - Achèvement des travaux de réaménagement et extension du Foyer de vie du Gabarn
 - Mise en place d'un dispositif de **répit estival sur Georgette Berthe** (financé par des crédits non reconductibles)

2021 à nos jours : renforcement de nos partenariats et construction de notre politique RSO

- Un projet Associatif 2021 - 2025 :
«L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques,
une association apprenante ! Pour rendre possible les possibles.»
- **2021 :**
 - Adhésion à l'association
«**Un avenir après le travail**»
 - Démarrage des travaux à Colo-Coustau
liés à la fusion
- **2022 :**
 - Transformation des 7 places d'IME du Sesips en 14 places de SESSAD
 - Signature d'une convention de **collaboration renforcée avec l'EHPAD Berebiste**
 - Anniversaire des 60 ans de l'association
au Zénith de Pau
 - Inauguration de la nouvelle conserverie de l'ESAT Bellevue
 - Elévation du niveau de sécurité et rénovation de la MAS du Domaine des Roses
 - Installation de la Commission vieillissement
- **2023 :**
 - Signature du **mandat de gestion** avec l'association **AJIR**
 - Changement du logiciel support du DUI : Imago-DU
 - Déménagement du Sifa/PSAT au Pôle Lahérrère
- **2024 :**
 - Modernisation du site internet de l'Adapei des PA
 - Construction d'une station d'épuration au complexe La Virginie
 - Signature de la Charte d'engagement Unapei & Entreprises
 - Le Centre de Formation et de Recherche s'ouvre à de nouveaux clients externes (association du secteur, collectivités territoriales, entreprises privées)
 - Révision des statuts de l'association
 - Développement de la triple expertise (participation des personnes accompagnées, des professionnels, des administrateurs) à l'ensemble des commissions de l'association



- **2025**

- Transformation de places de Foyer d'hébergement en places de MAPHA sur le secteur paloïs (20 places de MAPHA créées)
- Création du **Complexe habitat paloïs** (fonctionnement de 3 établissements d'hébergement du secteur paloïs en complexe : Clos fleuri, Bialé et Sauvagnon)
- Obtention de 15 places de SAVS : développement du **SAVS sur Oloron Sainte Marie**
- Création du **Dispositif d'Autorégulation (DAR)** sur une école de Lescar
- Le Centre de Formation et de Recherche obtient la Marque Qualité FALC
- Signature d'une convention avec Biblio64 : accès à la lecture pour tous
- Signature d'une convention avec la Police Nationale : comment bien accueillir, accompagner les personnes en situation de vulnérabilité
- Inauguration des nouveaux bâtiments du Sesips
- Lancement d'une nouvelle blanchisserie sur l'ESAT Alpha
- Obtention de l'**Aide à la Vie Partagée** pour des **habitats inclusifs** sur Biarritz et Oloron
- Lancement des travaux du nouvel habitat sur la Virginie
- Mise en place des rencontres prévues par les statuts de l'association entre une délégation du Conseil d'administration et les Présidents des CVS (personnes accompagnées), et entre une délégation du Conseil d'administration et une délégation des représentants du CSE

- **2026**

- Un nouveau projet associatif 2026 - 2030, «L'Adapei des Pyrénées-Atlantiques, Une association apprenante, engagée et responsable ! Pour rendre possible les possibles.»



Glossaire

ADTMP : Association
Départementale de Tutelle des
Majeurs Protégés

AHMI : Association des Handicapés
du Ministère de l'Intérieur

AGPI : Association de Guidance
Parentale infantile

ARS : Agence Régionale de Santé

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

CAT : Centre d'Aide par le Travail
(désormais ESAT)

CD : Conseil Départemental

CFR : Centre de Formation et de
Recherche

CPOM : Contrat Pluriannuel
d'Objectifs et de Moyens

CSE : Comité Social et Economique

CVS : Conseil de la Vie Sociale

DAR : Dispositif d'Auto-Régulation

DUI : Dossier Usager Informatisé

EHPAD : Établissement
d'Hébergement pour Personnes
Âgées Dépendantes

ESAT : Etablissement et Service
d'Accompagnement par le Travail

FALC : Facile à Lire et à Comprendre

FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé

FSE : Fond Social Européen

GPEC : Gestion Prévisionnelle des
Emplois et des Compétences

HAS : Haute Autorité de Santé

HPST : Hôpital Patient Santé et
Territoire

IME : Institut Médico Educatif

IMP : Institut Médico
Pédagogique

MAPHA : Maison d'Accueil pour
Personnes Handicapées Âgées

MAS : Maison d'Accueil Spécialisée

PJJ : Protection Judiciaire de la
Jeunesse

RBPP : Recommandations de
Bonnes Pratiques Professionnelles

RSO : Responsabilité Sociétale des
Organisations

SAJ : Service d'Accueil de Jour

SAJH : Service d'Accueil de Jour et
d'Hébergement ou Foyers de Vie

SESIPS : Service d'Éducation
Spéciale pour l'Insertion
Professionnelle et Sociale

SESSAD : Service d'Éducation
Spécialisé et de Soins à Domicile

SIFA : Service d'Insertion par la
Formation et l'Accompagnement

SMPA : Santé Mentale Pays de
l'Adour

SQVCT : Santé et Qualité de Vie et
des Conditions de Travail

TSA : Trouble du Spectre de
l'Autisme

UEE : Unité d'Enseignement
Externalisée

UNAPEI : avant 2025 «Union
nationale des associations
de Parents de personnes
handicapées mentales et de leurs
amis»

Depuis 2025, «Unapei» et «Adapei»
ne sont plus des sigles mais des
noms communs.



Pour leur participation à la réalisation de ce projet, merci à :

Nicole A, Yolande B, Jean-Luc B, Monique C, Liliane C, Maryse C, Anne-Marie C, Christian C, Stéphan D, Jackie D, Yves F, Maïté G, Philippe G, Monique G, Béatriz M, Christian S, Andrée S, Thierry D-V-D, François w, Mélanie A, Joel S, Marie L, Perrine P-B, Floriane L, Sabrina L, Elodie B, Solène B, Karine L, Sophie F, Christine F, Marie-Hélène D-A-D, François-Xavier L, Ines M, Emmanuel M, Maylis P, Céline D, Antoine R, Laetitia C, Caroline C, Annie C, Stéphanie L, Hélène P, Justine F, Sandrine D, Mathilde C, Matthieu S, Delphine G, Amélie C, Robin C, Laure L, Enora T, Elisabeth D-C, Philippe B, Vanessa B, Françoise C, Florence B, Paloma B, Jean-Baptiste M, Rémi C-I, Jeanne P, Johanna T, Myriam E, Maela T, Amélie H, Mélanie M, Christine A, Sophie D, Marie P, Sylvie B, Anissa L, Sara B, Christine P, Stéphanie L-G, Francelise E-S, Stéphanie P, Etienne G, Julie R, Sandrine L, Sylvie P, Sophie P, Corinne D, Louis M, Sébastien C, Hélène D, Régis C, Eric G, Fabrice G, Anne D, Audrey B, François L, Laurent A, Sylvie P, Olivier V, Thierry B, Emilie T, Jean-Raymond C.

Pour la relecture et correction du projet en version FALC, merci à Chrystel B, Valérie D, Gorka G, Noa G, Manon G, Thomas G, Pierre G, Pierre G, Amélie H, Georges S, Maiana S, Hélène T.

Pour leur première place au concours photo de couverture, bravo et merci à Denis J, Alzira A, Louis L, Maeva L, Guillaume L, Séverine B, Julien F, Jean-Christophe D., André, Vincent et Christophe.

Pour la mise en forme, merci à Marie L.



OSEZ NOS ESAT !

Pour une économie sociale et solidaire

SERVICES
AUX PARTICULIERS

SERVICES
AUX ENTREPRISES

PRODUCTIONS
PROPRES

Sous-traitance - Reprographie - Routage - Conciergerie
Mobilier - Caisserie - Palettes - Peinture - Espaces verts
Blanchisserie - Repassage - Nettoyage - Savonnerie
Restauration - Chocolaterie - Elevage volailles - Conserverie - Maraichage - Apiculture
Prestation hors les murs - Détachement - Mise à disposition

 Adapei des Pyrénées-Atlantiques BP 80123, 105 avenue des Lilas, 64001 Pau Cedex

 Tél. : 05 59 84 64 89

 siege.contact@adapei64.fr

 www.adapei64.fr